ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Base de données de l'Accord sur la facilitation des échanges

TFAD

Angola

Accord ratifié: Oui

Date de ratification: 2019-04-09

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)			Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C			22 février 2018	Oui
A - 22.7%	B - 55.9%	C - 21.4%	**Not yet notified** - 0.0%	
Notification des dates indicatives de la Categorie B			22 février 2018	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie B			22 février 2020	Oui
Notification des dates indicatives de la Categorie C			22 février 2021	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie C			22 août 2022	Oui
Notification des bésoins d'assistance technique			22 février 2019	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique			22 février 2021	Oui
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique			22 août 2022	Oui

Notifications de transparence			
Notified Art. 1.4	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2021	Oui
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2029	Non
Notified Art. 10.6.2	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2029	Non
Notified Art. 12.2	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 30 juin 2024	Oui

Renseignements sur l'assistance	
Notified Art. 22.3	Oui

Légendes: Oui Notification présentée Non Notification due Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	B	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 30 juin 2022
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	C E	au plus tard le 30 juin 2021	au plus tard le 30 juin 2028
1.3	Points d'information	B	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 30 juin 2021
1.4	Notification	B	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 30 juin 2021
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	B	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 30 juin 2021
2.2	Consultations	B E	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 30 juin 2026
3	Décisions anticipées	B C»B	au plus tard le 30 juin 2022	au plus tard le 30 juin 2024
4	Procédures de recours ou de réexamen	A		au plus tard le 22 février 2018
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	A		au plus tard le 22 février 2018
5.2	Rétention	A		au plus tard le 22 février 2018
5.3	Procédures d'essai	C	au plus tard le 30 juin 2022	au plus tard le 30 juin 2024
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	C E	au plus tard le 30 juin 2021	au plus tard le 30 juin 2029
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	C E	au plus tard le 30 juin 2021	au plus tard le 30 juin 2029
6.3	Disciplines en matière de pénalités	A		au plus tard le 22 février 2018

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.1	Prétraitement avant arrivée	A		au plus tard le 22 février 2018
7.2	Paiement par voie électronique	A		au plus tard le 22 février 2018
7.3	Séparation de la mainlevée	B	au plus tard le 30 juin 2022	au plus tard le 30 juin 2023
7.4	Gestion des risques	C E	au plus tard le 30 juin 2022	au plus tard le 30 juin 2027
7.5	Contrôle après dédouanement	A		au plus tard le 22 février 2018
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2018
7.7	Opérateurs agréés	C	au plus tard le 30 juin 2021	au plus tard le 30 juin 2023
7.8	Envois accélérés	A		au plus tard le 22 février 2018
7.9	Marchandises périssable	B	au plus tard le 30 juin 2020	au plus tard le 30 juin 2022
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	C E	au plus tard le 30 juin 2023	au plus tard le 30 juin 2027
9	Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
10.1	Formalités	A		au plus tard le 22 février 2018
10.2	Acceptation de copies	C	au plus tard le 30 juin 2021	au plus tard le 30 juin 2023
10.3	Utilisation des normes internationales	B E	au plus tard le 30 juin 2021	au plus tard le 30 juin 2026

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
10.4	Guichet unique	C E	au plus tard le 30 juin 2023	au plus tard le 30 juin 2029
10.5	Inspection avant expédition	A		au plus tard le 22 février 2018
10.6	Recours aux courtiers en douane	C E	au plus tard le 30 juin 2022	au plus tard le 30 juin 2029
10.7	Procédures communes à la frontière	B E	au plus tard le 30 juin 2022	au plus tard le 30 juin 2026
10.8	Marchandises refusées	A		au plus tard le 22 février 2018
10.9	Admission temporaire de marchandises	B	au plus tard le 30 juin 2023	au plus tard le 30 juin 2024
11	Transit	B E	au plus tard le 30 juin 2022	au plus tard le 30 juin 2026
12	Coopération Douanière	Ap Bp C»B	du 22 février 2018 au 30 juin 2022	du 22 février 2018 au 30 juin 2024

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/AGO/2/Rev.1	2026-05-21	Article 22.3 - Revision 1

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/AGO/3/Rev.1	2026-05-21	Articles 1.4, 11.17 and 12.2.2 - Revision
G/TFA/N/AGO/6/Rev.1	2026-05-21	Donor arrangements and progress in the provision of technical assistance - Revision
G/TFA/N/AGO/7	2026-05-21	Extension of implementation dates
G/TFA/N/AGO/6	2024-08-14	Donor arrangements and progress in the provision of technical assistance
G/TFA/2/AGO/INF/1	2024-08-14	Report on the implementation of the Trade Facilitation Agreement
G/TFA/N/AGO/5	2024-04-17	Extension of implementation dates
G/TFA/W/92	2023-07-05	The role of technology transfer in building resilience: Trade Facilitation
G/TFA/N/AGO/4	2023-03-23	Extension of implementation dates
G/TFA/N/AGO/3	2022-11-07	Articles 1.4, 11.17 and 12.2.2
G/TFA/W/86	2022-11-07	Information on Articles 7.3 and 7.9 of the Trade Facilitation Agreement
G/TFA/N/AGO/1/Add.1/Corr.1	2020-03-10	Categories B and C notification - Corrigendum
G/TFA/N/AGO/1/Add.1	2020-02-28	Categories B and C notification
G/TFA/N/AGO/2	2020-02-19	Article 22.3
G/TFA/N/AGO/1	2018-03-21	Categories A, B and C notification

Partage d'experiences

Comité national sur la facilitation des échanges

Date	Title
30 juin 2022	Angola National Committee on Trade Facilitation

Information détaillée sur l'assistance technique

1.2 Renseignements disponibles sur Internet

C

1.2.1 (a), (b), (c)
1.2.2
1.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
30 juin 2021

Date définitive de mise en oeuvre
30 juin 2028

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Étude pour faire le point sur la collecte des publications produites par les différentes institutions et évaluer les lacunes.
? Élaboration et mise en œuvre de lignes directrices et de modes opératoires normalisés concernant la publication d'information liées au commerce.
? Assistance pour préparer la description des étapes pratiques de l'important/exportation/transit procédure d'appel pour l'importation, l'exportation et le transit pour chaque agence frontalière compétente, et identifier tous les documents requis.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Diagnostic et evaluation des besoins*

Agences: Banque mondiale

Progrès rapporté

Work is underway to define the ToR for the development and implementation of a Trade Information Portal.

-Financing agreement between the Republic of Angola and the World Bank, approved by Presidential Order no. 117/23 of June 5:
https://www.cnfc.gov.ao/PortalCNFC/#!/normas-e-procedimentos/decreto-presidencial

- Executive Decree no. 221/23 of October 3 creating the Implementation Unit for the Project to Accelerate Economic Diversification and Job Creation:
https://www.cnfc.gov.ao/PortalCNFC/#!/normas-e-procedimentos/decreto-executivo

Agences: Banque mondiale

Progrès rapporté

Financing agreement between the Republic of Angola and the World Bank, approved by Presidential Order no. 117/23 of June 5.

Executive Decree no. 221/23 of October 3 creating the Implementation Unit for the Project to Accelerate Economic Diversification and Job Creation.

ToR for the development and implementation of a Trade Information Portal.

A public contest was launched and a company was selected to implement the Trade Information Portal.

5.3.1
5.3.2
5.3.3

Date indicative de mise en oeuvre
30 juin 2022

Date définitive de mise en oeuvre
30 juin 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Modifier les lois/réglementations pertinentes et garantir que les commerçants aient accès à un deuxième test.
? Aider à l'élaboration de critères d'accréditation et/ou à l'identification de laboratoires capables de mener des procédures de test pertinentes.
? Elaboration de procédures opératoires normalisées, notamment sur les techniques d'échantillonnage appropriées et sur la manière de gérer les résultats qui contredisent les résultats du deuxième repos.
? Ressources humaines/formation: renforcement des capacités des agences frontalières, des laboratoires/techniciens et des commerçants concernés.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Implemented with own resources, there are laboratories with capacity to perform a second test.

List of authorized laboratories:

Authentic Point (SGS Angola, Lda.) - info@aopoint.com

Laboratório Central Agro-alimentar de Luanda - apoioclienteluanda.sncqa@minagrif.gov.ao

RedOx Angola - atendimento@redoxangola.com

6.1 Disciplines générales concernant les redevances et impositions

C

6.1.1
6.1.2
6.1.3
6.1.4

Date indicative de mise en oeuvre
30 juin 2021

Date définitive de mise en oeuvre
30 juin 2029

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Développer la compétence à utiliser des méthodologies pour quantifier les coûts afin de justifier les frais et charges.
? Élaborer un programme de formation complet pour évaluer périodiquement les frais et redevances existants et nouveaux.
? Élaborer et publier un barème unique de tous les frais et charges liés aux importations et exportations.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC)*

Agences: Banque mondiale

Progrès rapporté

Development of a legal framework, operational procedures and reinforcement of staff capabilities.

-Financing agreement between the Republic of Angola and the World Bank, approved by Presidential Order no. 117/23 of June 5:
https://www.cnfc.gov.ao/PortalCNFC/#!/normas-e-procedimentos/decreto-presidencial

-Executive Decree no. 221/23 of October 3 creating the Implementation Unit for the Project to Accelerate Economic Diversification and Job Creation:
https://www.cnfc.gov.ao/PortalCNFC/#!/normas-e-procedimentos/decreto-executivo

Agences: Banque mondiale

Progrès rapporté

Financing agreement between the Republic of Angola and the World Bank, approved by Presidential Order no. 117/23 of June 5.

Executive Decree no. 221/23 of October 3 creating the Implementation Unit for the Project to Accelerate Economic Diversification and Job Creation.

ToR under development with support from the World Bank.

C

6.2 (i), (ii)

Date indicative de mise en oeuvre
30 juin 2021

Date définitive de mise en oeuvre
30 juin 2029

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Assistance technique pour la cartographie et l'établissement des coûts des services rendus par les douanes, compris le développement d'une structure tarifaire équitable et transparente

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: Banque mondiale

Progrès rapporté

Financing agreement between the Republic of Angola and the World Bank, approved by Presidential Order no. 117/23 of June 5.

Executive Decree no. 221/23 of October 3 creating the Implementation Unit for the Project to Accelerate Economic Diversification and Job Creation.

ToR under development with support from the World Bank.

7.4.1
7.4.2
7.4.3
7.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
30 juin 2022

Date définitive de mise en oeuvre
30 juin 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Examen du mécanisme et des procédures de profilage au niveau des douanes et d'autres organismes gouvernementaux.
? Formation et renforcement des capacités des organismes présentes aux frontières en matière de gestion des risques.
? Établissement d'une infrastructure des TIC pour appuyer le cadre national de gestion des risques.
? Élaboration d'un cadre interinstitutionnel de gestion des risques.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation*

Agences: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Progrès rapporté

Implemented with The ASYDUDA WORLD, Customs declarations system.

The new ASY5 system have a risk management component integrated and is expected to be fully implemented by 2027.

7.7.1
7.7.2 (a) (i), (ii), (iii), (iv), (i), (ii)
7.7.3 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g)
7.7.4
7.7.5
7.7.6

Date indicative de mise en oeuvre
30 juin 2021

Date définitive de mise en oeuvre
30 juin 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Sensibilisation des parties prenantes du secteur privé.
? Gestion du changement.
? Élaboration d'un mécanisme national de coordination et de coopération entre les douanes et les autres organismes présents aux frontières.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles, Sensibilisation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Measure implemented with own resources

-Articles 552-572 of Tariff Code & Presidential Decree no. 293 - 18 of December 3
https://www.ucm.minfin.gov.ao/cs/groups/public/documents/document/aw4z/nzcw/~edisp/minfin1237340.pdf

-Requirements information, procedures and forms
https://agt.minfin.gov.ao/PortalAGT/#!/servicos-aduaneiros//operador-economico-autorizado

Agences: à determiner

Progrès rapporté

AEO implemented.

Operador Económico Autorizado | Portal da Administração Geral Tributária

8.1
8.2 (a), (b), (c), (d), (e)

Date indicative de mise en oeuvre
30 juin 2023

Date définitive de mise en oeuvre
30 juin 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Examen des mécanismes de coopération existants, tant en Angola qu'au-delà des frontières.
? Renforcement des capacités humaines et institutionnelles sur la gestion coordonnée des frontières.
? Financement des organismes présents aux frontières.
? TIC

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Financing agreement between the Republic of Angola and the World Bank, approved by Presidential Order no. 117/23 of June 5.

Executive Decree no. 221/23 of October 3 creating the Implementation Unit for the Project to Accelerate Economic Diversification and Job Creation.

In 2020 the Coordinated Border Management Committee was created with the objective of assuring the coordination and cooperation of all entities that operate in the border line.

Is it also benefiting from the financing agreement with the World Bank.

10.2 Acceptation de copies

C

10.2.1
10.2.2
10.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
30 juin 2021

Date définitive de mise en oeuvre
30 juin 2023

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Examine et modifier la législation si nécessaire.
? Élaborer des règlements et des instructions.
? Formation des fonctionnaires.
? Programme de sensibilisation pour notifier les frais.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation, Sensibilisation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Partially implemented, since Customs started implementation of ASYCUDA WORLD, copies of documents are accepted for the customs declaration.

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
30 juin 2023

Date définitive de mise en oeuvre
30 juin 2029

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Infrastructure des TIC.
? Renforcement des capacités institutionnelles
? Formation du personnel et sensibilisation

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

Agences: Banque mondiale

Progrès rapporté

Financing agreement between the Republic of Angola and the World Bank, approved by Presidential Order no. 117/23 of June 5.

Executive Decree no. 221/23 of October 3 creating the Implementation Unit for the Project to Accelerate Economic Diversification and Job Creation.

ToR for the diagnostic and preparation of the blueprint (specifications & requirements) of a National Single Window for International Trade.

A public contest was launched, and one company was selected to prepare the blueprint, which is underway.

The ToR for the development and implementation of a National Single Window for International Trade is the next step after the blueprint is presented.

10.6 Recours aux courtiers en douane

C

	Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
10.6.1 10.6.2 10.6.3	30 juin 2022	30 juin 2029

Assistance requise pour la mise en oeuvre

? Passez en revue les exigences de licence pour vous assurer qu'elles sont objectives et transparentes.
? Formation sur les exigences de publication.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Further studies must be done, and it should be aligned with the Single Window implementation.

Légendes

C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	E	Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

Téléchargé le 7 novembre 2026
Mis à jour le 27 mai 2026

2026 © TFAD - http://www.tfadatabase.org